

CHAPITRE 4. MIGRATION

Valérie Delaunay¹

¹ *Laboratoire Population Environnement Développement (LPEd) UMR151 IRD/AMU, Marseille*

Introduction

La migration des campagnes vers les villes est observée en tout lieu en relation au développement urbain et aux transformations des modes de production.

Certains travaux sur les pays les plus pauvres décrivent la migration rural-urbain comme la réponse définitive aux difficultés des ménages ruraux qui ne parviennent à s'adapter ni à la pression foncière, ni au désengagement de l'état dans les filières agricoles (Mortimore et Tiffen, 2004), ni à la dégradation de l'environnement. Ainsi, certains ménages rompent avec le monde agricole et partent s'installer en ville.

Mais tous n'ont pas cette capacité en termes de ressources et de réseau social, et se limitent à envoyer certains de leurs membres chercher des revenus complémentaires ailleurs. Il s'agit alors de stratégies de survie à court terme, qui ne visent pas à maximiser le revenu, mais à répondre aux besoins de subsistance du ménage (De Haas, 2008). L'amélioration du niveau de vie de ces ménages est temporaire car les transferts sont utilisés pour la consommation ou investis dans des dépenses non productives, ne pouvant donc contribuer dans le long terme à la hausse du niveau de vie (De Haas,

2008). Par ailleurs, cet exode rural affaiblit l'économie rurale en la privant de la partie la plus jeune et la plus dynamique de la main-d'œuvre locale ce qui entraîne la diminution de la productivité agricole (De Haas, 2008).

D'autres ménages développent certaines formes d'adaptation aux crises agricoles, démographiques et environnementales. Ils utilisent la migration de certains de leur membres pour lutter contre la pauvreté et accéder à une meilleure qualité de vie par un investissement dans des dépenses productives (Katz et Stark, 1986 ; Stark et Levhari, 1982). La migration constitue alors une opportunité dans laquelle les stratégies collectives et individuelles s'entremêlent et permettent l'amélioration de la vie des individus et du groupe (Harbison, 1981, Root et De Jong 1991). Les antécédents migratoires dans le ménage et les liens de parenté avec des résidents de la ville réduisent le coût économique et émotionnel de la migration et ainsi renforcent la motivation individuelle et facilitent la migration (Root et De Jong, 1991). Ce sont donc les ménages les mieux dotés en capital humain et en réseaux sociaux urbains qui bénéficient le plus de cette migration. Cette forme de migration peut constituer un véritable levier de développement du monde rural.

En Afrique de l'Ouest, les études s'appuyant sur les recensements et les enquêtes nationales montrent que les mouvements de population sont plus géné-

ralement le fait de migrations de travail temporaires et/ou circulaires (Beauchemin et Bocquier, 2004 ; Hampshire, 2002). Les migrants entretiennent le lien avec leur village d'origine, et participent activement à la sécurité alimentaire et parfois au développement d'activités agricoles ou extra-agricoles de leur communauté. Une étude récente estime entre 30 et 50% la part des revenus de la population rurale issus de ressources non agricoles, 25% étant issus directement de la migration (Beaujeu *et al.*, 2011 ; Konseiga, 2007). Néanmoins les travaux fournissant des indicateurs précis sur la mobilité interne des populations sont rares.

Ces différentes formes de mobilité concernent en premier lieu les jeunes hommes, mais les femmes sont aussi de plus en plus concernées (Beauchemin et Bocquier, 2004 ; Delaunay et Enel, 2009 ; Lesclingand, 2011). Pour les femmes, impliquées sur le marché du travail domestique et dans les activités commerciales, la mobilité devient un enjeu d'importance.

On sait aujourd'hui que cette migration d'adaptation, liée à la diversification des revenus, tend à s'intensifier en Afrique, au travers de migrations de court terme et de courtes distances (Tacoli, 2009). Les modèles de migrations doivent donc être mieux compris afin de pouvoir décrire les mécanismes qui engendrent les différentes formes de migration, les conséquences de ces mobilités sur l'économie des ménages et leur rôle dans le changement social plus général et dans le développement local.

Le site de Niakhar au Sénégal offre une opportunité exceptionnelle pour observer sur le long terme l'évolution des mobilités d'une société paysanne sahélienne, confrontée aux crises écologiques, agricoles, économiques et à la croissance démographique. Des observations y sont menées depuis plus de cinquante ans qui fournissent des informations qualitatives et quantitatives sur l'évolution du recours aux migrations par les ménages au fil du temps. Elles nous permettent de décrire et d'analyser le développement de la migration de travail, qu'elle soit définitive, temporaire ou circulaire, ses évolutions, ses formes contemporaines, ses rôles dans l'économie domestique, sa place dans l'organisation sociale et d'en discuter les implications et les enjeux pour l'organisation agricole et économique des ménages.

Le suivi démographique enregistre de manière fine les entrées et sorties des individus et une attention particulière est portée à la migration saisonnière de travail depuis 1998. Ainsi, au cours de chaque passage démographique, les personnes absentes sont identifiées et les membres du ménage présents

sont interrogés sur les motifs de ces absences, le lieu de destination du migrant et l'activité qu'il y exerce. Des enquêtes ont été menées pour mesurer le niveau de suffisance alimentaire et le rôle des migrations dans les stratégies des ménages entre 1998 et 2003.

Nous proposons dans ce chapitre de tirer parti du corpus de connaissances et de l'analyse des données du système de suivi démographique dans une perspective historique afin de décrire l'évolution de la migration saisonnière de travail, dans ses diverses composantes (démographique, sociale, économique).

Nos hypothèses sont que cette population fortement attachée au terroir utilise la migration comme forme de levier d'adaptation aux différentes crises et que la migration y est un facteur de développement local.

Le contexte

Situation démoéconomique

En dépit de certains signes de début de transition, la fécondité à Niakhar demeure très élevée (Delaunay et Becker, 2000 ; Delaunay *et al.*, 2003) et reste le moteur de la croissance démographique. La fécondité se maintient à près de six enfants par femme. La scolarisation massive reste récente et affecte encore faiblement les comportements de fécondité. La mortalité a nettement baissé depuis les années 1960. L'espérance de vie est passée de 30 ans sur la période 1962-68 à 53 ans sur la période 1996-2003 et 69 ans sur la période 2009-2014. Les indicateurs de mortalité des enfants sont au plus bas avec un quotient de mortalité infantile (entre 0 et 1 an) de 23 ‰ entre 2009 et 2014. La croissance naturelle est donc très forte (3,2%) et la densité de population ne cesse de croître, en dépit de programmes nationaux visant à valoriser des terres non exploitées et à favoriser les départs des zones trop densément peuplées vers les Terres Neuves du Sénégal oriental dans les années 1970 (Dubois, 1975) et en dépit d'un solde migratoire négatif. La densité de population a doublé en 50 ans, passant de 100 habitants au km² en 1962 à 220 habitants au km² en 2014.

L'économie s'organise autour de la production vivrière de mil, d'une production de rente d'arachide et de l'élevage (bovins, ovins et caprins). Cette production séculaire prend place dans un parc arboré où chaque espèce sélectionnée par l'homme présente une utilité. Traditionnellement entretenu, ce parc arboré intervient fortement

dans l'équilibre du système de production. L'espèce dominante, l'acacia (*F. albida*) procure à la fois des ressources fourragères, alimentaires et ligneuses et assure le maintien et la fertilité des sols.

La pression démographique et l'aridification du climat ont rompu cet équilibre. En effet, s'il a été entretenu et maintenu jusque dans les années 1960, Lericollais note dans les années 1980 qu'il est mis à mal à la fois par les pressions trop fortes sur certaines ressources mais aussi par l'absence de pratiques préventives ou de renouvellement des individus vieillissants (Lericollais, 1999 ; Lericollais et Waniez, 1993). D'une part l'agriculture s'est intensifiée grâce à l'utilisation de la charrue, d'autre part l'abandon progressif des jachères rendu possible par la transhumance des troupeaux a permis d'étendre les surfaces cultivées. Face à la pression foncière croissante et à la crise de l'arachide, les populations ont développé des stratégies de survie. Les migrations circulaires permettent aux plus jeunes d'accéder ponctuellement au travail urbain. La diversification des activités permet de pallier les difficultés liées à la production d'arachide (activité extra-agricole, embouche bovine). Dès les années 1970 des travaux font état du développement d'une migration de subsistance (Roch, 1975). L'intensification de la mobilité dans les années 1980, consécutive au déficit de pluviométrie, est décrite dans différents travaux (Adjamagbo *et al.*, 2006 ; Lericollais, 1999 ; Roquet, 2008). Des travaux plus récents ont confirmé la forte prévalence des migrations saisonnières et circulaires, qui concernent tout autant les femmes que les hommes, et le rôle de la vulnérabilité alimentaire (Chung et Guénard, 2013).

Historique de la migration de travail

À partir de 1930, la densité de la population est déjà forte dans la région du Siin. Se développe alors un mouvement d'émigration rurale, dont une partie est canalisée vers Kafrine par l'administration coloniale (Terres Neuves) via l'attribution de terres aux paysans dans des zones non cultivées (Garenne et Lombard, 1988). Après la seconde guerre mondiale, des mouvements migratoires se dirigent vers les centres urbains. Fatick, Thiès, Kaolack jouent un rôle de relais (Becker, Diouf et Mbodj, 1987 ; Becker et Mbodj, 1999). C'est dans les années 1960 que débutent les mouvements saisonniers de migration de travail des jeunes hommes et jeunes femmes vers les centres urbains. Ils concernaient alors des villages proches des axes routiers, et essentiellement des ménages castés (griots, forgerons) (Guigou, 1999). Les jeunes partaient quelques

mois de l'année en dehors de la période de culture, afin de trouver une activité rémunératrice.

Ces migrations s'orientent alors vers Dakar, où des réseaux d'accueil des migrants se mettent en place dans les années 1970 et 1980 (Fall, 1991). Ces mouvements se généralisent dans les années 1990 et atteignent une ampleur considérable, touchant la population à de très jeunes âges, surtout chez les filles (Becker et Mbodj, 1999 ; Delaunay, 1994 ; Delaunay et Enel, 2009 ; Delaunay et Waïtzenegger Lalou, 1998).

Les programmes d'ajustement structurels du milieu des années 1980 ont conduit l'Etat à se désengager de la filière arachidière (Adjamagbo et Delaunay, 1998 ; Mortimore et Tiffen, 2004). L'arrêt du soutien dans la fourniture des semences et des intrants et dans la commercialisation a largement affaibli le rôle de cette culture dans l'économie locale. Le "bassin arachidier" doit alors faire face à une grave crise agricole qui force les paysans à l'innovation agricole et à la diversification des revenus. C'est à cette période que l'on voit se développer les pratiques d'embouche bovine et l'introduction de nouvelles cultures, telles que la pastèque.

La diversification agricole ne permet cependant pas de compenser à la fois la moindre rente de l'arachide et la demande alimentaire croissante. C'est donc surtout vers la migration que se tournent les populations, migration qui leur permet d'accéder à une diversité d'emplois formels ou informel. La mobilité est alors saisonnière et en accord avec le calendrier des cultures.

C'est donc face à la crise agricole et en raison des besoins grandissants des ménages, que le phénomène de migration s'est peu à peu diffusé à l'ensemble des villages, à tous les groupes sociaux et à toutes les classes d'âges. Il s'intensifie avec l'amélioration des transports (Lombard et Seck, 2008). Il évolue au fil du temps, tant dans la nature des migrations (destinations, caractéristiques des migrants) que dans leur durée. On voit ainsi apparaître au fil du temps différentes catégories de migrants, participant d'un changement social et économique important de cette région.

En effet, les migrations de saison sèche, *noraan*, des jeunes générations vers la ville se développent considérablement dans les années 1990 (Fall, 1991). Les jeunes célibataires partent chercher un emploi en ville afin de soulager la famille et subvenir à leurs besoins. Les jeunes filles constituent leur trousseau de mariage, les jeunes garçons économisent en vue de participer à la compensation matrimoniale qu'ils devront verser (Delaunay, 1994 ; Delaunay et Enel, 2009). Mais tous reviennent au

moment des cultures pour participer aux travaux domestiques et agricoles en cette saison qui exige une forte main d'œuvre. On observe néanmoins un autre mouvement de travail saisonnier au cours de la saison pluvieuse, *navetan*. Il concerne de jeunes hommes qui partent en zone rurale comme travailleur agricole ou berger. Ces migrations concernent les ménages dont la main d'œuvre agricole est suffisante.

Ces mouvements saisonniers, calés sur le calendrier des cultures existent toujours mais on observe aussi un nombre croissant de migrations qui ne dépendent plus des cultures, mais du calendrier scolaire. Ces mouvements concernent surtout les filles. Avec le développement de l'offre scolaire en milieu rural, de plus en plus de jeunes sont scolarisés aujourd'hui.

La massification de la scolarisation dans les années 2000 offre une alternative aux jeunes qui retardent leur départ en migration afin de bénéficier d'une éducation scolaire. Les moins bons abandonnent plus rapidement et reprennent le chemin de la migration. Les meilleurs poursuivent leur scolarité en effectuant des migrations de travail pendant les vacances scolaires, c'est-à-dire pendant la saison des cultures. Après avoir effectué les premiers travaux champêtres, ou dépendamment de la disponibilité en main d'œuvre du ménage, les jeunes écoliers et plus particulièrement les filles partent à la ville pour gagner de quoi assumer les coûts de la scolarité et leurs nouveaux besoins d'écolier (habits, cosmétiques, téléphone, ...) (Moullet et Engeli, 2013). Certains aînés prennent en charge leurs cadets. Ainsi la migration temporaire a pris un nouveau visage au cours de la dernière décennie. Cette nouvelle migration se cale sur le calendrier scolaire et on observe aujourd'hui beaucoup de jeunes qui partent en ville de juillet à septembre chercher du travail. Dans ces circonstances, travail et scolarisation ne sont pas en compétition, mais sont bien complémentaires.

Mesure quantitative de la migration

La mobilité des populations est un phénomène difficile à mesurer. A l'échelle de l'individu, les déplacements font partie du quotidien. Ils prennent des formes différentes selon la destination, la durée et la motivation. La mesure quantitative des migrations nécessite d'avoir des critères précis qui vont permettre de déterminer si le mouvement d'une

personne doit être considéré comme une migration.

Le système de suivi démographique enregistre les absences des individus, qui, selon leur durée et leur motivation, sont déterminantes du statut de résidence des individus. Ainsi les absents depuis plus de 6 mois sont émigrés et sortent du champ de l'observation. Mais de nombreuses exceptions sont prévues, comme pour les élèves qui s'absentent pour étudier (mais reviennent au moins 1 mois pendant les vacances), les travailleurs saisonniers (qui rentrent au moins un mois dans l'année) et les travailleurs qui restent chefs de famille (Delaunay, Ndiaye et Fall, 2013). De même, les visiteurs sont immigrés selon la règle de 6 mois de présence, ou immédiatement sur déclaration d'installation.

Les migrations permanentes sont des départs ou arrivées qui ne correspondent pas aux définitions d'absences (migration temporaire) ou de visite. Les taux d'émigration et d'immigration sont calculés en rapportant le nombre de migrations effectuées dans un groupe d'âge à la population résidente de ce groupe d'âge (en années vécues).

Si les absences faisaient l'objet d'un enregistrement écrit sur les cahiers de terrains, elles n'ont commencé à être saisies dans la base de données qu'à partir de 1998. C'est donc à partir de cette année-là que nous disposons d'une base de données sur la migration temporaire avec les dates d'absences et de retour de migration, le lieu de destination et le motif.

La migration longue ou permanente

L'intensité des mouvements de longue durée ou permanents est relativement faible et plutôt équilibrée. Les taux d'émigration et d'immigration sont de l'ordre de 50‰ (Figure 14). Ces mouvements tendent à diminuer sur la période, surtout à partir de 1998 où se met en place le système de suivi des migrations temporaires qui implique une attention plus forte aux règles de migrations. En effet, ce suivi de la migration temporaire a probablement contribué à une baisse artificielle des mouvements d'émigration. Certains départs de plus de 6 mois, considérés avant 1998 comme une émigration, sont désormais enregistrés comme une migration temporaire. De plus, l'usage de l'outil électronique à partir de 2007 a contribué à maintenir de manière artificielle une population résidente qui de fait est absente toute l'année, mais effectue des visites fréquentes¹⁹. Une application plus stricte des règles

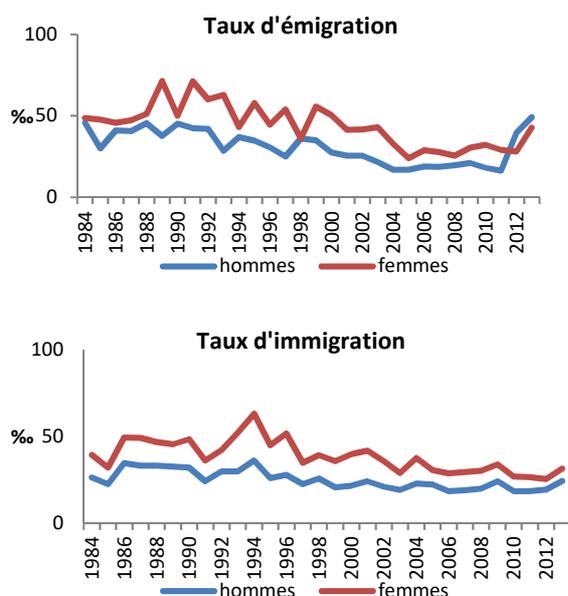
¹⁹ L'application permettait d'enregistrer les visites du migrant à la famille (« revenu-reparti ») et remettait de

de résidence a conduit en 2013 à un enregistrement massif des départs.

Même si l'évolution de cet indicateur est sensible aux modifications des règles et méthodes de collecte, on peut néanmoins en tirer un certain nombre de conclusions. Les femmes sont plus sujettes à la migration permanente que les hommes (Figure 14). Les motifs d'arrivée et de départ des femmes sont très souvent des motifs familiaux, liés au mariage ou au divorce, puisque c'est l'union qui détermine le lieu de vie de la femme (Figure 15). En effet, à l'issue du processus matrimonial, la femme rejoint le domicile de son époux (mariage virilocal). Après un divorce ou même parfois après le décès du mari, la femme regagne le domicile de ses parents. On sait que l'intensité de la nuptialité varie en fonction des disponibilités économiques qui elles-mêmes dépendent de la qualité de la récolte et des crises agricoles (Hertrich et Delaunay, 1998). Ces variations annuelles affectent de manière visible les mouvements féminins qui présentent des irrégularités plus fortes que celles des hommes.

Le motif de travail reste néanmoins le deuxième motif d'émigration et concerne autant de femmes que d'hommes – 5420 contre 5375 sur la période, soit environ 180 hommes et 180 femmes par an. Il n'est que très rarement un motif d'immigration. La recherche d'emploi conduit donc certains à s'établir hors du village.

Figure 14. Taux d'émigration et d'immigration de 1984 à 2013, observatoire de Niakhar



manière automatique à zéro le compteur de temps de migration qui déclenchait la migration au bout de 1 mois d'absence.

Figure 15. Répartition des émigrations et immigrations selon le sexe et le motif de 1984 à 2013, observatoire de Niakhar

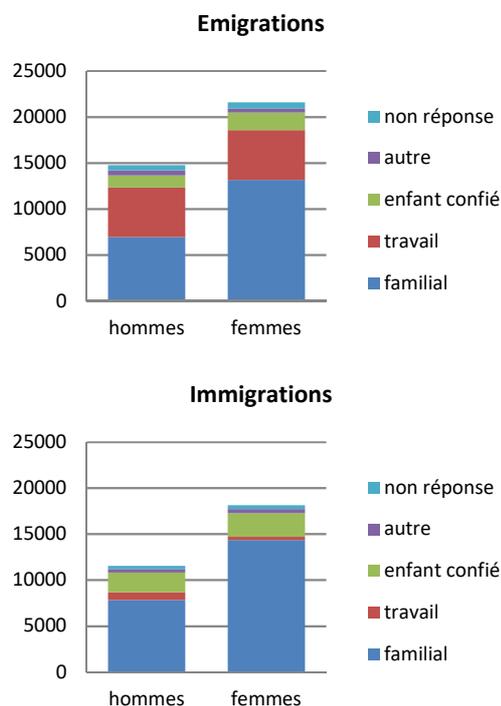
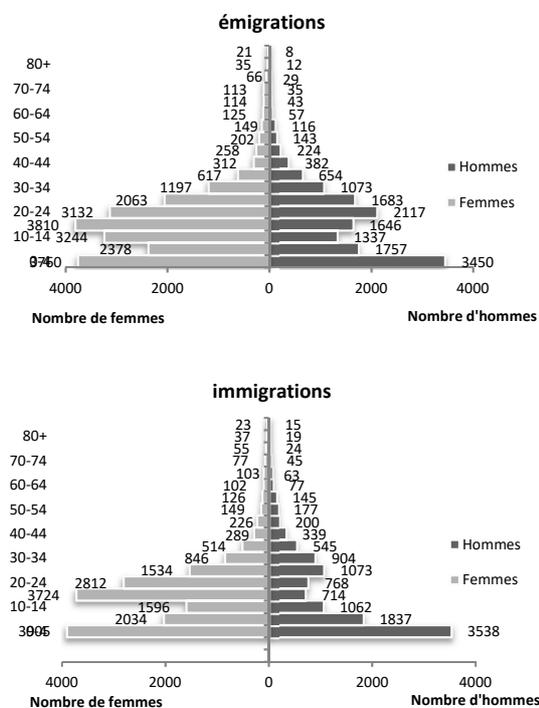


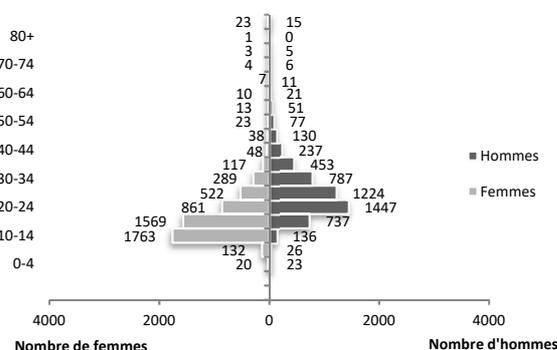
Figure 16. Pyramides des âges des émigrations et immigrations tous motifs de 1984 à 2013, observatoire de Niakhar



Les pyramides des âges des migrations (Figure 16) montrent que les femmes en âge de se marier (15 à 25 ans) sont particulièrement concernées par ces mouvements. Les jeunes femmes et hommes le

sont aussi, ainsi que les enfants de moins de 5 ans, qui suivent leurs parents ou qui sont confiés.

Figure 17. Pyramide des âges des émigration de travail



La migration temporaire de travail

La migration temporaire de travail a tout d'abord été envisagée comme le suivi des migrations saisonnières. Le système de suivi démographique enregistre depuis 1998 les migrations temporaires de travail. Il s'agit alors de migration de quelques mois, vers la ville pendant la saison sèche (*noraan*) ou, plus rarement, vers les campagnes pendant la saison des cultures (*navetan*). La borne de 11 mois d'absence a été choisie pour délimiter la migration temporaire. Au-delà de ce délai, l'individu absent est considéré comme émigré²⁰. Les premières conditions étaient donc que le migrant devait revenir au moins 1 mois dans son ménage au cours de l'hivernage pour les *noraan*, et au cours de la saison sèche pour les *navetan*.

Intensité de la migration saisonnière de travail sur la période

Pour mesurer l'intensité de ce phénomène et son évolution, on peut compter le nombre de départs en migration temporaire de travail et le rapporter au nombre d'individus résidents pour obtenir un taux de migration (Figure 18). Cet indicateur témoigne du fait qu'en moyenne, la part des individus concernés par la migration saisonnière de travail est de 30% pour les hommes et 20% pour les femmes. Cela signifie qu'un homme sur trois et une femme sur 5 partent en migration de travail au

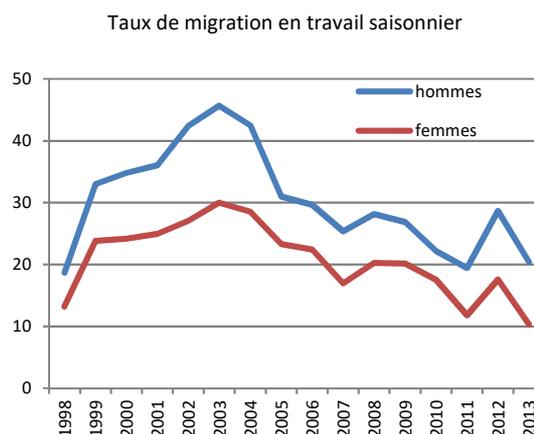
²⁰ Il arrive cependant que le système ait enregistré des absences de plus longue durée. Mais 90% des absences pour motif de travail sont inférieures à 11 mois. Certaines absences trop longues (plus de 3 ans) ont été considérées comme des données aberrantes (environ 2000 sur plus de 160000 absences).

moins une fois par an. L'intensité des mobilités saisonnières est donc largement supérieure à celle des mobilités de longue durée qui ne concernent qu'une personne sur 20 (5%). En termes de volume de migrations, cela représente 58000 migrations masculines et 40000 migrations féminines sur la période, soit en moyenne respectivement 3600 et 2500 migrations par an.

La migration temporaire de travail s'est généralisée au point de devenir un rite de passage quasi-obligé pour les jeunes. Parmi les résidents au 1^{er} janvier 2014, 90% des hommes de 30-34 ans et 70% des femmes de 20 à 24 ans ont déjà effectué une migration temporaire de travail.

Les variations annuelles sont fortes avec un pic important en 2003. La saison agricole 2002 fut un désastre et les familles durent recourir en nombre à la migration pour assurer les besoins alimentaires cette année-là.

Figure 18. Evolution du taux de migration de travail saisonnier de 1998 à 2013, observatoire de Niakhar



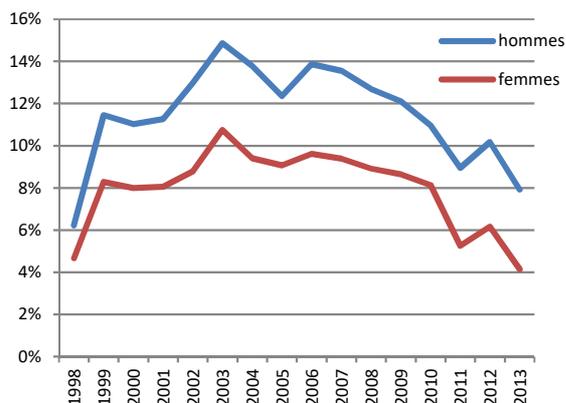
Néanmoins, le taux de migration considère le nombre des migrations, mais accorde le même poids à chaque migration, qu'elle dure une semaine ou 11 mois. Nous avons donc choisi de travailler plus finement en personne-années. Il s'agit de compter précisément le temps passé par chaque individu en migration. Une personne-année en migration correspond à 12 mois cumulés d'absence qui peuvent être réalisés par plusieurs individus. Si l'on rapporte cet indicateur au nombre de résidents dans l'observatoire (mesurés eux-aussi en personnes-années de résidence), on obtient un indicateur qui reflète ainsi le poids réel des absents dans les ménages en tenant compte de la durée d'absence.

La migration temporaire de travail représente un poids important dans la population : au cours de la période, 11% des hommes et 8% des femmes sont

absents en migration de travail. En d'autres termes, à tout moment, 1 personne sur 10 est absente en migration.

Cette proportion varie au cours de la période, avec le même pic important en 2003, avec un maximum (en personnes-années) de près de 15% d'absence pour les hommes et 11% pour les femmes (Figure 19). Si la migration saisonnière de travail s'est intensifiée après la crise agricole de 2002, on observe une baisse de l'intensité sur les dernières années (Figure 19).

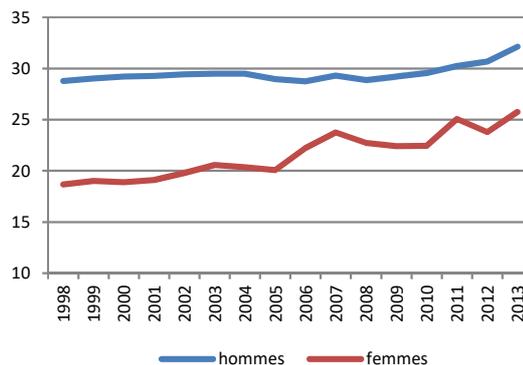
Figure 19. Proportion de migrants temporaires de travail en personnes-années, de 1998 à 2013, observatoire de Niakhar



La généralisation du recours à la migration de travail par les familles a tout d'abord conduit à allonger les temps de migration et surtout à dissocier la migration du calendrier agricole. Trouver un emploi rémunérateur devient plus important que de participer aux cultures. La croissance démographique conduit en effet à une augmentation de la taille des ménages (de 6,7 habitants en moyenne en 1984 à 13 en 2012) et la main d'œuvre agricole est plus que suffisante.

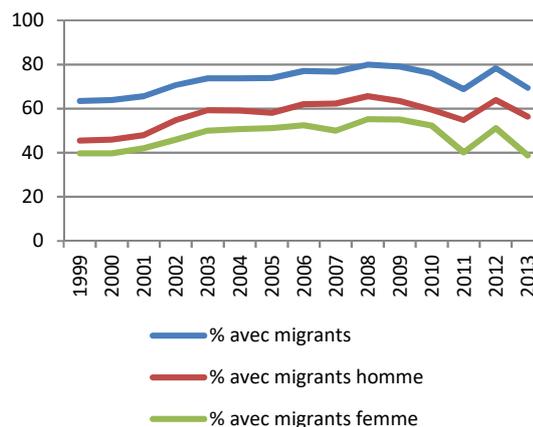
Ces évolutions trouvent aussi un reflet dans l'augmentation de l'âge moyen des migrants, plus particulièrement pour les filles (Figure 20).

Figure 20. Age moyen des migrants temporaires de travail selon l'année de la migration et le sexe



La généralisation de la migration saisonnière s'observe aussi au travers de la part des ménages qui ont au moins un migrant temporaire de travail. Cette part varie entre 60 et 80% au cours de la période (Figure 21).

Figure 21. Proportion de ménages avec au moins un migrant de travail saisonnier au cours de l'année, selon le sexe du migrant



Saisonnalité de la migration temporaire de travail

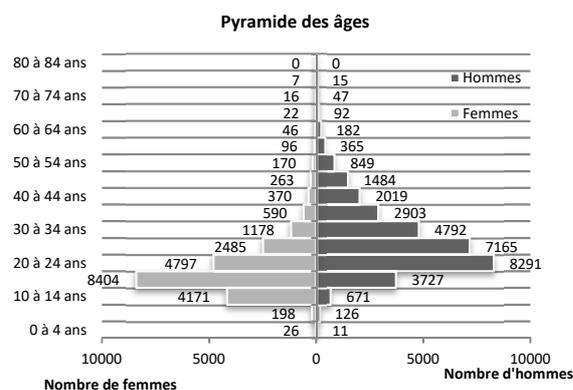
L'intensité de la migration temporaire varie au cours de l'année (Figure 24 en annexe). La saisonnalité n'est cependant pas régulière. Elle est certes influencée par le calendrier agricole, mais subit aussi le jeu d'autres effets tels que les fêtes religieuses ou les événements familiaux qui sont autant d'occasions de retour au village au cours desquelles les migrants les moins bien insérés choisissent de rester au village. On constate en effet que la saisonnalité des retours est très fortement liée à la fête de la *Tabaski* (Aid el Adha), le principal pic de retour correspondant au mois de cette fête musulmane. Les départs présentent généralement 2 pics :

l'un en début d'année, après les dernières récoltes, l'autre en juin, qui est visible en 2005, mais devient régulier à partir de 2008 et concerne les départs des élèves qui aujourd'hui vont en nombre travailler pendant les vacances scolaires.

Structure par sexe et âge de la migration saisonnière de travail

La migration temporaire est aussi très influencée par le sexe et l'âge. Les fillettes commencent à migrer dès l'âge de 10 ans. La classe d'âge la plus touchée par la migration est celle de 15 à 19 ans. Puis les effectifs diminuent rapidement et les migrations deviennent très rares après 50 ans. Les hommes commencent à migrer plus tardivement. Les migrations restent importantes à l'âge adulte et deviennent rares après 60 ans (Figure 22).

Figure 22. Pyramide des âges des résidents absents en migration de travail, en personnes-années sur la période 1998-2013, observatoire de Niakhar

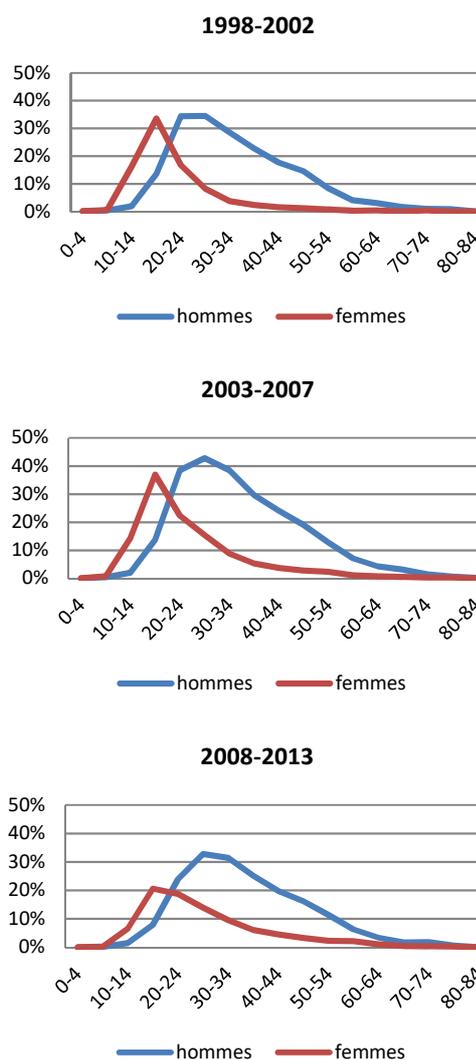


Les proportions de migrants varient beaucoup selon l'âge et l'on constate que les proportions de migrants sont de l'ordre de 30 à 40% en moyenne (en personnes-années) à 25-29 ans pour les hommes et 15-19 ans pour les femmes (Figure 23).

La baisse de l'intensité de la mobilité affecte les classes d'âges les plus jeunes, filles comme garçons (Figure 23). Le principal facteur semble être la généralisation de la scolarisation rendu possible par la construction d'écoles primaire, de collèges d'enseignement moyen et de lycées à proximité. En effet, la plupart des enfants vont à l'école primaire et une grande partie d'entre eux poursuivent un cycle secondaire. Aujourd'hui 79% des 10-14 ans et 70% des 15-19 sont scolarisés. Pour les jeunes scolarisés, la migration prend une nouvelle forme. Ils partent en ville pendant les vacances scolaires (juillet-septembre), trouver de quoi subvenir à leurs besoins, scolaires et extra-scolaires. Dépendamment de la structure du ménage, c'est-à-dire de ressources humaines disponibles pour assurer les tâches agricoles et domestiques, les jeunes sont

libres de partir; leurs parents souvent dans l'incapacité de subvenir aux nouveaux besoins de la jeunesse actuelle n'ont pas d'arguments pour les retenir. Les jeunes continuent donc à être impliqués dans les migrations saisonnières, mais leurs séjours deviennent plus courts en raison du calendrier scolaire (Delaunay *et al.*, 2017).

Figure 23. Proportion de migrants temporaires de travail en personnes-années, selon le sexe et le groupe d'âge, de 1998 à 2013, observatoire de Niakhar



Conclusion

Ces résultats confirment la généralisation de la migration circulaire et de courte durée dans cette région. Ce modèle de migration reste largement

dominant par rapport aux migrations définitives. Les volumes sont très différents : moins de 200 hommes et 200 femmes émigrent chaque année en moyenne pour raison de travail, tandis que l'on dénombre 3600 hommes et 2500 femmes en moyenne qui migrent de manière temporaire et pour des raisons de travail chaque année. La migration ne prend donc pas l'allure d'un exode rural mais d'un flux circulaire important.

Les données disponibles ne permettent pas une analyse fine du phénomène sur une longue période. Néanmoins, en se référant aux écrits des sociologues des années 1970 et 1980, on peut dire que la migration saisonnière de travail s'est généralisée au cours des 3 dernières décennies, au point de devenir un passage quasi-obligé pour les jeunes générations.

Elle constitue une solution au déficit de production alimentaire et aux besoins en numéraire. Cette migration de travail circulaire est devenue une véritable variable d'ajustement aux crises agricoles et à la croissance démographique et la plupart des familles y recourent fréquemment. Elle constitue clairement une réponse à la crise agricole. Les discours recueillis sur le terrain témoignent du potentiel d'ajustement que constitue la migration de travail suite à une mauvaise récolte. La crise agricole de 2002 reste gravée dans les mémoires. Les récoltes y ont été si mauvaises que nombre d'adultes ont dû suivre les jeunes en 2003 afin de compenser le manque de ressources alimentaires.

Le modèle de migration circulaire évolue en termes d'âge des migrants et de calendrier de la migration. Le schéma premier d'une migration de célibat, plus précoce pour les filles que pour les garçons, et en accord avec le calendrier agricole, tend à se modifier. D'une part, l'accès au revenu justifie aujourd'hui le maintien des migrations de travail même après le mariage, ce qui se traduit par une augmentation de l'âge moyen des migrants. D'autre part, le développement de la scolarisation s'accompagne d'une adaptation des mouvements circulaires vers la ville au calendrier scolaire. Les élèves, et plus particulièrement les filles, se dirigent vers la ville en période estivale (juillet-septembre) pour gagner l'argent nécessaire à leur scolarité (et parfois celle de leurs frères et sœurs restés au village pour les travaux champêtres) et leurs besoins personnels.

La migration des écolières est un phénomène important en nombre et porteur de changement auprès de ces générations. Outre l'école qui introduit les jeunes à un système normatif différent, la migration urbaine et estivale renforce la distance qui

se crée entre les aspirations des jeunes et celles de leurs parents.

De plus, la migration des scolaires modifie le rapport au travail agricole. Les besoins de l'écolier sont reconnus par les parents qui, pour garder leur jeune main d'œuvre dans l'exploitation agricole sont parfois contraints d'offrir une certaine rémunération au travail fourni par les jeunes.

Ces évolutions vont de pair avec l'évolution du marché du travail. La croissance urbaine augmente la demande de travailleurs domestiques dans les villes. De plus, le secteur du bâtiment en expansion dans les villes offre des opportunités de travail.

La migration est aussi dépendante de la structure du ménage qui rend possible le départ de certains individus si d'autres restent pour assurer les tâches collectives (domestiques ou agricoles). La taille moyenne des ménages est passée de 6 habitants dans les années 1980 à plus de 12 aujourd'hui, facilitant ainsi l'absence d'une partie des membres des ménages.

Néanmoins, il semble que certains ménages délaissent les activités agricoles (par choix ou par contrainte) au profit d'activités rémunératrices, en lien avec la migration. Ces ménages semblent investir plus fortement dans la scolarisation de leurs enfants. Ils sont aussi probablement les plus sujets à une migration définitive vers la ville.

L'évolution des migrations participe à un changement social d'importance dans cette région rurale en maintenant et en développant les liens avec le monde urbain. Les changements observés affectent aussi bien les relations entre les générations que les relations de genre. Les jeunes aujourd'hui gagnent en autonomie dans leur choix de vie. Les mariages ne sont plus arrangés par les familles et les parents s'opposent difficilement au départ en migration. Les jeunes filles accèdent en masse à l'école et nourrissent des projets de travail salarié dans l'éducation, la santé, l'entreprise.

L'organisation sociale et économique des ménages s'en voit aussi modifiée. L'accès à l'emploi justifie l'absence du ménage. Certaines femmes laissent leurs enfants à la charge d'une coépouse lorsqu'elles ont accès à un emploi rémunérateur. Les femmes recourent de plus en plus aux moulins à mil pour alléger leurs tâches domestiques et se dégager du temps pour des activités génératrices de revenu. L'amélioration du réseau d'adduction d'eau aide aussi à alléger la charge domestique. L'électrification de certains villages offre de nouvelles perspectives d'activités.

En conséquence, cette région densément peuplée, qualifiée de terroir saturé déjà dans les années 1980, parvient à se maintenir sur ses terres grâce à la migration. La migration y joue un rôle à la fois de variable d'ajustement aux crises et de facteur de changement social et économique. L'avenir de cette région reste néanmoins en question. On peut notamment s'interroger sur l'avenir agricole des ménages qui investissent plus dans la scolarisation de leurs enfants que dans leur exploitation agricole. On peut se demander quel sera le rapport à la terre des nouvelles générations socialisées entre campagne et ville. Enfin, on peut chercher à mettre en évidence le rôle de la migration dans le développement local en termes d'innovation et d'investissement dans l'agriculture et l'élevage, afin produire des résultats utiles aux acteurs de développement qui agissent sur le développement d'activités génératrices de revenus.

Références

- Adjamagbo A. et Delaunay V. 1998. "La crise en milieu rural ouest-africain : implications sociales et conséquences sur la fécondité. Niakhar (Sénégal), Sassandra (Côte d'Ivoire); deux exemples contrastés." Pp. 339-356 in F. Gendreau (eds) *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*. Paris: Estem.
- Adjamagbo A., Delaunay V., Lévi P., et Ndiaye O. 2006. "Production et sécurité alimentaire : comment les ménages d'une zone rurale du Sénégal gèrent-ils leurs ressources ?" *Etudes rurales* 177:71-90.
- Beauchemin C. et Bocquier P. 2004. "Migration and Urbanisation in Francophone West Africa: An Overview of the Recent Empirical Evidence." Pp. 2245-2272.
- Beaujeu R., Kolie M., Sempere J.-F., et Uhder C. 2011. "Transition démographique et emploi en Afrique subsaharienne." in *Collection A savoir, n° 5, avril, 2011*. Paris: Agence française de développement.
- Becker C., Diouf M., et Mbodj M. 1987. "L'évolution démographique régionale du Sénégal et du Bassin Arachidier (Sine-Saloum) au vingtième siècle, 1904-1976." in D.D. Cordell and J.W. Gregory (eds) *African Population and Capitalism, Historical Perspectives*: Westview Press/Boulder and London: 76-94.
- Becker C. et Mbodj M. 1999. "La dynamique du peuplement sereer. Les Sereer du Sine" Pp. 39-73 et 615-621 in A. Lericollais (eds) *Paysans sereer. Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*. Paris: IRD.
- Chung E.H.-C. et Guénard C. 2013. "Mobilité en milieu rural sénégalais: une exploration de la relation avec la vulnérabilité alimentaire et le réseau social." Pp. 161-184 in C. Duchêne-Lacroix, Mäder, P. (eds) *Ici et là: Ressources et vulnérabilités dans la vie multilocale, Itinera, n°34*: Société Suisse d'histoire, Basel,.
- De Haas H. 2008. "Migration and development : A theoretical perspective." Pp. p.57. University of Oxford.
- Delaunay V. 1994. *L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais*. Paris: CEPED.
- Delaunay V. et Becker C. 2000. "Vers une demande réelle de contrôle de la fécondité en milieu rural sénégalais." Pp. 127-145 in M. Pilon and A. Guillaume (eds) *Maîtrise de la fécondité et planification familiale au Sud*. Paris.
- Delaunay V. et Enel C. 2009. "Les migrations saisonnières féminines :le cas des jeunes bonnes à Dakar." Pp. 389-401 in J. Vallin (eds) *Du genre et de l'Afrique. Ouvrage en hommage à Thérèse Locoh*. Paris: INED
- Delaunay V., Marra A., Lévi P., et Etard J. 2003. "SSD de Niakhar, Senegal.2003" in INDEPTH Networ." Pp. 313-321 in (eds) *Population et Santé dans les pays en développement Ottawa*: CRDI.
- Delaunay V., Ndiaye E., et Fall B. 2013. "Manuel des enquêteurs." Pp. 18. Dakar: IRD.
- Delaunay V., Sauvain C., Franzetti R., Golay G., Moulay A., et Engeli E. 2017. "La migration temporaire des jeunes au Sénégal. Un facteur de résilience des sociétés rurales sahéliennes ? ." *Afrique Contemporaine*(259):75-94.
- Delaunay V. et Waitzenegger Lalou F. 1998. "Migrations saisonnières." Pp. 33-37 in V. Delaunay (eds) *La situation démographique et épidémiologique dans la zone de Niakhar au Sénégal : 1984-1996 (version mise à jour et augmentée du rapport Chahnazarian 1992)*. Dakar: ORSTOM.
- Dubois J. 1975. "Les Serer et la question des Terres Neuves au Sénégal." *Cahier ORSTOM, série Sciences Humaines* 12(1):81-120.
- Fall A.S. 1991. "Une réponse à la crise de l'agriculture. La migration des Sereer du Siin (Sénégal)." *Sociétés-Espace-Temps* 1(1):138-149.
- Garenne M. et Lombard J. 1988. "La migration dirigée des Sereer vers les Terres neuves." Pp. 317-332 in A. Quesnel and P. Vimard (eds) *Migration, changements sociaux et développement*. (Actes des Troisièmes Journées Démographiques de l'ORSTOM: Paris 20 22 septembre 1988): Editions de l'ORSTOM, Paris, 1991.
- Guigou B. 1999. "Les fondements de l'économie locale." Pp. 485-520 in A. Lericollais (eds) *Paysans sereer. Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*. Paris: IRD.
- Hampshire K. 2002. "Fulani on the Move: Seasonal Economic Migration in the Sahel as a Social Process." *The Journal of Development Studies* 38(5):15-36.
- Katz E. et Stark O. 1986. "Labor migration and risk aversion in less developed countries." *Journal of labor Economics* 4(1):134-149.
- Konseiga A. 2007. "Household migration decisions as survival strategy: The case of Burkina Faso." *Journal of African Economies* 16(2):198-233.
- Lericollais A. 1999. "Paysans sereer. Dynamiques agraires et mobilités au sénégal." Pp. 668 in (eds) *Collection "à travers champs"*. Paris: IRD Editions.
- Lericollais A. et Waniez P. 1993. "Les terroirs africains, approche renouvelée par l'emploi d'un SIG." *Mappemonde*(2):31-36.
- Lesclingand M. 2011. "Migrations des jeunes filles au Mali: exploitation ou émancipation?" *Travail, genre et sociétés*(1):23-40.
- Lombard J. et Seck S.M. 2008. "Mouridoulahi ou les logiques d'investissement des Mourides dans le transport au Sénégal." Pp. 81-100 in S. Bredeloup, B. Bertoncello, and J. Lombard (eds) *Abidjan, Dakar : des villes à vendre ? La privatisation made in Africa des services urbains*. Paris: L'Harmattan
- Mortimore M. et Tiffen M. 2004. "Introducing Research into Policy: Lessons from District Studies of Dryland

Development in Sub-Saharan Africa." *Development Policy Review* 22(3):259-285.

Moulet A. et Engeli E. 2013. "Migrations saisonnières féminines du village de Toucar, Sénégal. Une analyse qualitative au travers de quatre profils migratoires." Pp. 74. Genève: Université de Genève- Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

Roch J. 1975. "Les migrations économiques de saison sèche en bassin arachidier sénégalais." *Les Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines* XII(1):55-80.

Root B.D. et De Jong G.F. 1991. "Family Migration in a Developing Country." *Population Studies: A Journal of Demography* Vol.45(No.2):pp.221-233.

Roquet D. 2008. "Partir pour mieux durer: la migration comme réponse à la sécheresse au Sénégal?" *Espace populations sociétés*(1):37-53.

Stark O. et Levhari D. 1982. "On migration and risk in LDCs." *Economic Development and Cultural Change*:191-196.



LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE DANS L'OBSERVATOIRE DE NIAKHAR

1963-2014

Sous la coordination de Valérie Delaunay